



On nourrit le monde

COMMUNIQUÉ

OLYME À RED DEER : MISE À JOUR SUR LA COVID 19
LES 13 EMPLOYÉS PLACÉS EN ISOLEMENT APRÈS LA DÉCOUVERTE D'UN CAS
N'ONT PAS CONTRACTÉ LA COVID-19 ET ONT REÇU DES RÉSULTATS NÉGATIFS

Red Deer, Alberta, jeudi 20 août 2020 — Tel que confirmé par Olymel le 14 août dernier, l'entreprise a enregistré le premier cas de COVID-19 depuis le début de la pandémie à son usine d'abattage et de découpe de porcs de Red Deer en Alberta, établissement qui emploie plus de 1600 personnes. Suite à la découverte de ce premier cas, l'entreprise a mis en branle son protocole de détection et demandé à 13 employés susceptibles d'avoir été en contact avec leur collègue testé positif de rester à la maison et d'entreprendre les démarches pour passer un test de détection du virus. À l'issue de cette procédure, l'ensemble des 13 employés testés ont obtenu des résultats négatifs et pourront donc reprendre leur travail incessamment. Le seul employé testé positif demeure en isolement et Olymel lui souhaite de se rétablir rapidement.

Depuis le début mars, l'usine d'Olymel de Red Deer, en Alberta, a implanté un train de mesures afin de lutter contre la propagation du virus : tris à l'entrée de l'usine, prise de température, ajout de personnel, désinfection régulière des aires communes, information par voie d'affichage, ajustement des horaires pour éviter les croisements de personnel, ajout de nombreux équipements de protection personnel et de distanciation sociale, port du masque, bouclier faciaux, séparateurs en plexiglass, conseils d'experts médicaux, etc. L'entreprise est convaincue que l'application rigoureuse de toutes ces mesures depuis mars dernier a permis d'éviter la contamination jusqu'à ce jour.

Suite à la découverte du premier cas confirmé de COVID-19 la semaine dernière, les autorités provinciales de santé publique (Alberta Health Services) et l'organisation Occupational Health & Safety de l'Alberta ont procédé à une visite de l'usine et se sont montrés satisfaits des mesures mises en place.

L'établissement de Red Deer poursuit donc ses opérations tout en maintenant en application les nombreuses mesures sanitaires visant à contrer la propagation du virus de la Covid-19 et permettre à ses employés de rester en santé. Dans la mesure où le virus est considéré comme encore actif dans la communauté par les autorités sanitaires de l'Alberta, Olymel recommande à ses employés de prendre toutes les précautions nécessaires pour s'en protéger en dehors comme à l'intérieur de l'établissement de Red Deer.

-30-

Source : Olymel s.e.c.
Information : Richard Vigneault
Communications corporatives
(514) 497-1385
(450) 771-0400
ou 1-800-463-7568